

LISTE DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU CPAS DU
MARDI 25 FEVRIER 2019

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, Annie Vanderhaegen, Bernard
Carpriau, Carol Delers, Houda Khamal Arbit, Jacqueline Moreau, Arlette Rapaille -
De Ridder, Guido Schollen, conseillers du CPAS

Absents :

Excusés : Rudi Seghers, directeur général faisant fonction

Le président ouvre la séance à 19h30.

Application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale

A. SÉANCE PUBLIQUE

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal du 12 février 2019

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal du 12 février 2019.

2. Service financier - Budget 2019 du CPAS

Le conseil détermine le budget 2019. Le point a été approuvé par 7 voix pour et 3 contre, un membre du conseil était absent pour ce point de l'ordre du jour.

3. Politique et Organisation - Haviland - Assemblée générale dans le cadre du renouvellement du conseil d'administration

Par 10 voix pour et 1 abstention, le conseil du CPAS, désigne M. Marc Joseph, résidant à Obberg 131 à 1780, Wemmel, représentant effectif du CPAS aux réunions générales de Haviland Intercommunale au cours de la législature en cours. M. Carol Delers, domicilié à Avenue du Roi Albert I 19 - 1780, à Wemmel, a été nommé par 9 voix pour, 1 abstention et 1 vote non valide comme député.

Le conseil du CPAS confirme en général la nomination conjointe des 15 candidats afin que l'assemblée générale puisse procéder à la nomination du conseil d'administration;

Le conseil du CPAS avec un vote générique indique dans la liste des 15 administrateurs candidats Vansteenkiste Walter (Wemmel) - 1er 3 ans et Matthys Dominique (Wezembeek-Oppem - 3 dernières années).

4. Résidence – Installation de la livraison finale cuisine Residentie

Le conseil prend connaissance de la livraison finale des installations de la cuisine Residentie Geurts.

5. Résidence - Libération de la garantie GBM - Installations de cuisine Residentie

Le Conseil est d'accord avec l'approbation générale de la libération de la garantie de GBM sa. sous le numéro 81606-00333-33 chez BNP Paribas Fortis à Liège.

6. Service social - Rapport annuel et enregistrement de base de la médiation de dette 2018

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le rapport annuel et l'enregistrement de base pour la médiation de dette 2018.

7. Service social - Association interlocale "coopération en matière d'intégration et de participation" - comptes annuels 2018 et budget 2019

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les comptes annuels et le rapport annuel 2018 ainsi que le budget et le plan annuel 2019 de l'association interurbaine "Coopération en matière d'intégration et de participation".

B. SÉANCE A HUIS CLOS

8. Politique et organisation - Décisions de notification du bureau permanent

Le conseil prend connaissance des décisions prises par le bureau permanent lors de la séance du 19/02/2019.

9. Politique et organisation - Notification des décisions du Comité de concertation des communes – CPAS

Le Conseil a pris connaissance de la décision du Comité de concertation – CPAS dans laquelle le budget 2019 pour le CPAS a été approuvé lors de la session du 12/02/2019.

Au nom du CPAS

Le directeur général faisant fonction
Rudi Seghers

Le président du CPAS
Armand Hermans

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le 11/03/2019

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'instance de surveillance dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de contrôle administratif général de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.